

DHC/ART Fondation pour l'art contemporain
CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA VENTE D'OEUVRES D'ART

INTRODUCTION

Les présentes conditions générales (les « **conditions** ») s'appliquent à la vente des estampes en édition limitée pour DHC/ART ou des projets (les « **œuvres** ») des artistes Jake et Dinos Chapman (les « **artistes** ») par DHC/ART.

TITRE DE PROPRIÉTÉ ET RISQUE DE PERTE

À compter du paiement intégral du prix de la transaction, vous devenez le propriétaire légal de l'œuvre et, après ledit paiement, vous êtes responsable de l'œuvre et vous assumez les risques de dommage ou de perte afférents.

PROPRIÉTÉ DU DROIT D'AUTEUR DES OEUVRES

Les œuvres ont été spécialement commissionnées dans le cadre de l'exposition des œuvres des artistes organisée par DHC/ART (l'« **exposition** »). Les artistes ont collaboré étroitement avec DHC/ART dans le but de produire les œuvres en vertu d'une entente stricte selon laquelle lesdites œuvres seront mises en vente exclusivement au lieu d'exposition de DHC/ART ou à d'autres points de vente autorisés par DHC/ART. Les artistes souhaitent de ce fait que les œuvres ne soient pas achetées dans le but de les revendre et qu'elles soient conservées par vous pour votre propre plaisir. Plus particulièrement, vous n'êtes pas autorisé à vendre ou à organiser la vente des œuvres au moyen d'enchères sur Internet ou par le biais de tout autre site Web.

Les droits d'auteur des œuvres demeurent la propriété des artistes.

Vous n'êtes pas autorisé à réaliser des reproductions des œuvres ni, à tout moment, à publier ou à soumettre aux fins de publication ou de reproduction toute image des œuvres à des tiers, y compris des sites Web.

Si vous ne respectez pas vos obligations en vertu du paragraphe 3.3, vous acceptez que :

- (a) le paiement de dommages-intérêts ne constituera pas une réparation suffisante pour nous dédommager ou pour dédommager les artistes;
- (b) nous pouvons, et les artistes peuvent, exiger auprès d'un tribunal une ordonnance de cessation de vos activités en violation de vos obligations en vertu des présentes conditions; et que
- (c) nous pouvons, et les artistes peuvent, communiquer avec l'exploitant de tout site Web sur lequel les œuvres sont mises en vente ou sur lequel des images des œuvres ont été publiées par vous ou selon vos directives et exiger dudit exploitant, en votre nom, qu'il mette fin à la mise en vente des œuvres ou à la publication de leurs images sur le site Web en question.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS

Nous pouvons recueillir, conserver, contrôler, utiliser et transmettre des renseignements permettant de vous identifier personnellement obtenus auprès de vous pendant la transaction d'achat des œuvres. En acceptant les présentes conditions, vous consentez à l'utilisation de tels renseignements de ces manières et à la communication de ces renseignements aux artistes en cas de non-respect de votre part de vos obligations en vertu des présentes conditions.

RESPONSABILITÉ DE DHC/ART

Nous ne formulons aucune représentation ni garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, concernant les œuvres. DHC/ART et ses cadres, directeurs, employés, actionnaires ou mandataires rejettent toute responsabilité (contractuelle, délictuelle ou autre), dans la pleine mesure permise par la loi applicable, pour les pertes ou les dommages subis par vous ou un tiers en lien avec les œuvres.

DROITS DES TIERS

Personne autre que vous et DHC/ART n'ont de droits en vertu des présentes conditions, sauf relativement au paragraphe 3 ci-dessus conférant un avantage aux artistes et prévoyant la possibilité par les artistes de faire valoir ledit avantage.

LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Les présentes conditions seront régies et interprétées en vertu des lois de la province de Québec. Tout litige survenant en lien avec le présent avis sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du Québec.